

## Ils marchent pour la protection de l'enfance

Travailleurs sociaux, étudiants et salariés du Maine-et-Loire « montent » à Paris. Hier, ils ont traversé le pays fléchois.



Travailleurs sociaux et étudiants marchent de 8 à 10 heures par jour. Hier midi, ils se sont arrêtés à Mareil-sur-Loir avant de rejoindre les Ardriers, près du Mans.

Sur les petits chemins ou les plus grandes routes, on peut apercevoir leur t-shirt blanc floqué « Je marche pour la protection de l'enfance ». Mardi matin, une trentaine de travailleurs sociaux et étudiants du Maine-et-Loire a quitté Angers, plus que déterminée. « Nous sommes une dizaine de marcheurs permanents, explique Julien, 33 ans. D'autres personnes solidaires, ou tout citoyen qui considère qu'accompagner l'enfance, c'est bien préparer l'avenir, peuvent nous rejoindre sur nos étapes. »

D'un bloc, ils se dirigent vers Paris, pour les Assises nationales de la protection de l'enfance, qui se tiendront mardi.

Si la marche a été organisée « grâce au soutien de l'intersyndicale », elle ne réunit pas que des délégués. « Au contraire. »

Pour Julien, cette mobilisation est « une première ». Certains sont en congés, d'autres en grève pour toute la semaine. En cause ? « Une réorganisation globale des services de proximité » voulue par le conseil départemental, « provoquant une dégradation des conditions de travail et un appauvrissement des moyens. » Julien précise : « On

marche pour demander le retrait de l'appel à projets du conseil départemental, pour dénoncer partout l'inacceptable, quand l'enfance est prise pour une marchandise, parce que chaque jour, on accompagne les petits et les grands pas des enfants qu'on accueille et parce qu'on ne veut pas que notre situation arrive ailleurs. »

Hier, au départ d'Yvré-le-Pôlin, les marcheurs ont rejoint La Flèche (Sarthe), avant de faire une pause déjeuner aux écuries de La Bourrellière, à Mareil-sur-Loir. « Pour le moment, nous sommes très bien accueillis sur notre chemin, assure le trentenaire. Nous avons croisé un institut médico-éducatif qui faisait une randonnée. On a pu échanger. À la mairie de La Flèche, l'adjointe à la jeunesse, Nadine Grelet-Certains, nous a apporté son soutien. »

Le groupe s'est arrêté aux Ardriers, à côté du Mans. Aujourd'hui, ils iront jusqu'à Saint-Maixent, pour rejoindre ensuite Brou, Francourville, Cernay, Boulogne-Billancourt et enfin Paris. Ils espèrent réussir à interpeller le président de la République, Emmanuel Macron.

Alix DEMAISON.

## Entre la vie et la mort pour des cigarettes

Les faits se sont produits à Gennes, près de Saumur. L'un des agresseurs demandait sa libération, hier.

A-t-il voulu le tuer ou est-il son sauveur ? Stanislas Hoffmann, 23 ans, demandait, hier, sa remise en liberté à la chambre de l'instruction d'Angers. Mis en examen pour tentative de meurtre, il est, depuis début septembre, placé en détention provisoire.

L'histoire d'une soirée trop alcoolisée qui dégénère, dans la nuit du 4 au 5 septembre 2016 à Gennes, près de Saumur. Stanislas et un ami de 17 ans s'en prennent à un troisième larron. Pour un paquet de cigarettes supposé volé. Les coups pleuvent, même au sol. Une pince serait utilisée, peut-être pour étrangler la victime.

L'homme est laissé pour mort, inconscient. Après être parti, Stanislas Hoffmann est pris de remords. Il fait demi-tour et appelle les secours.

« Il lui sauve la vie, convient Richard Sansen, président de la chambre de l'instruction. Car l'homme est pris en charge par le Samu à 3 h du matin. Quand il fait un arrêt cardiaque, à 4 h, il peut être réanimé. »

Plus tard, les médecins dressent un diagnostic assez lourd. Effondrement du plancher orbital, bouche touchée : l'arrêt de travail atteint six semaines.

Les deux protagonistes se rejettent mutuellement la responsabilité des violences. « L'intention homicide est contestée », relève, en défense, M<sup>e</sup> Jean de Bary. « On s'attendait au décès de la victime, c'est un miracle », gronde l'avocat général Gérard Zaug, opposé à toute idée de sortie. Son souhait a été entendu par la juridiction.

Josué JEAN-BART.

## Dix mois pour avoir vanté les terroristes

Ce quadragénaire a été évacué de la salle d'audience. En détention, il a encore provoqué gardiens et infirmiers.

« Et la coalition, elle ne fait pas des morts ? » On s'y perd à trop vouloir suivre la logorrhée azimutée de Sabri Gueroumi. Ce quadragénaire est poursuivi pour avoir pris à partie des surveillants pénitentiaires et des infirmiers de l'unité de soins de la maison d'arrêt. « Les infirmiers qui ont l'habitude de travailler en milieu carcéral ont été surpris, assure M<sup>e</sup> Nathalie Valade. Ils ont eu l'impression d'être visés à titre personnel. »

Ce diabétique s'est lâché, le 12 juin. « Il est condamné le 9 juin et le lundi matin suivant, il reproduit presque le même incident, en ajoutant des violences en jetant des objets », souligne la procureure Céline Maigné. Dans sa sortie, des termes qualifiés d'apologie du terro-

risme. Qu'il tente de justifier lors de l'audience au tribunal correctionnel d'Angers. La présidente Monique Legendre l'arrête. Elle l'exclut de la salle d'audience. « Ça fait 11 ans qu'il est dans ce registre, souffle la représentante du ministère public. Avant les attentats, il était dans l'outrage. On a quelques interrogations sur sa santé mentale. »

Elle requiert 10 mois de prison avec maintien en détention. Réquisitions totalement suivies par le tribunal. « Jésus est avec les faibles, pas avec les oppresseurs. Allahou akbar ! » lance Sabri Gueroumi, revenu pour le délibéré. Avant d'être ramené vers la sortie de la salle.

Josué JEAN-BART.

## Trois militants d'ultra-droite jugés fin août

Page 6

## Autocars : on recrute des conducteurs

Page 7

## Résultats des BTS, BP et CAP agricole

Dans vos pages d'annonces

## Le Maine-et-Loire en bref

### Les cotes de la Loire et de la Maine

La Loire mercredi 28 juin, entre parenthèses cotes prévues les jeudi 29 et vendredi 30 juin : Saumur - 0,54 m, (-0,55 m, -0,50 m) ; Les Ponts-de-Cé - 0,41 m, (-0,41 m, -0,40 m) ; Montjean - 1,64 m, (-1,63 m, -1,60 m) ; Ancenis - 2,85 m, (-2,79 m, -2,80 m). La Maine au pont de la Bassechaîne à Angers, mercredi à 8 h : +0,04 m.

**Saveurs Jazz Festival**  
8<sup>e</sup> édition  
Du 6 au 10 juillet 2017  
à SEGRÉ-EN-ANJOU BLEU (49)  
au Parc de Bourg Chevreau

Avec Herbie Hancock, Michel Jonasz Quartet, Keziah Jones, Eric Bibb & JJ Milteau

+ de 30 concerts, Saveurs Jazz en balade, village, expos...

Toutes les infos sur : [www.saveursjazzfestival.com](http://www.saveursjazzfestival.com)

En partenariat avec **ouest france**

# Pour Eovi Mcd mutuelle, je ne suis pas un numéro.

# JE SUIS UN ENTREPRENEUR.

## JE SUIS THIERRY, ARTISAN TRAITEUR.

Je suis artisan et fier de l'être. J'ai besoin d'une mutuelle qui maîtrise les spécificités de mon statut et les exigences de mon métier. J'associe des ingrédients pour obtenir une recette unique. J'attends donc la même chose de ma mutuelle : une combinaison de solutions qui me ressemble. Ça, Eovi Mcd mutuelle l'a bien compris.

Sur [eovi-mcd.fr](http://eovi-mcd.fr)  
trouvez la protection sociale  
**VRAIMENT ADAPTÉE**  
**À VOTRE MÉTIER**

**RENSEIGNEZ-VOUS EN AGENCE :**  
**3 RUE DES LICES - BP 32343 À ANGERS**



[eovi-mcd.fr](http://eovi-mcd.fr)

0 800 22 11 11

Service & appel gratuits

Eovi-Mcd mutuelle - Siège social : 173 rue de Bercy - CS 31802 - 75584 Paris Cedex 12.  
Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité. N° Siren 317 442 176.  
Document non contractuel - Crédit photo : Getty - DC-1706\_ENTREPRENEURS\_366



Se comprendre mutuellement